

# ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, Bruno THEVENOUX, représentant légal de l'organisme de formation  
FCA – AUTO'NOME, atteste que :

## MONSIEUR CAMPMAS CYRIL

De la société : I.C.T.A.

A suivi l'action de formation de :

### Maintien de qualification 2022 contrôleurs techniques de véhicules légers

(Référence : **FCA-22-VL-MQ-20H-V3/B**)

Qui s'est déroulée du 02 AU 03/11/2022 à MABLY

Avec une durée de formation en présentiel de : 16 heures

Et une durée de formation à distance de : 4 heures

Soit une durée globale de 20 heures, pour un taux de réalisation de 100 %

- ✓ Ayant satisfait aux conditions de réalisation de la FAD
- ✓ Ayant obtenu un résultat au contrôle de connaissance favorable,

MONSIEUR CAMPMAS CYRIL a validé sa formation.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A Mably,

Le Président  
**Bruno THEVENOUX**



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**